



Les inondations du 14 et 15 octobre 2018 dans le Languedoc

Résumé

Un violent épisode orageux a généré dans la nuit du 14 au 15 octobre 2018 d'importantes précipitations sur les départements de l'Aude (11), de l'Hérault (34) et du Tarn (81). Le département de l'Aude a été le plus gravement touché par les inondations, en particulier le secteur de Carcassonne et de Trèbes. Les niveaux d'eau importants – parfois jamais observés depuis 1891 – et l'ampleur des dommages ont ranimé le souvenir de la catastrophe de novembre 1999 qui avait coûté à l'époque plus de 300 M€, et pour laquelle 31 victimes étaient à déplorer.

Le montant des dommages assurés au titre du régime Cat Nat a été estimé en modélisant l'aléa et ses conséquences sur un portefeuille « marché » représentant l'ensemble des risques assurés en 2018 (particuliers, professionnels, bâtiments agricoles, industries et parc automobile). Les aléas simulés sont à la fois le débordement et le ruissellement.

Selon la modélisation effectuée, le montant des dommages assurés devrait s'établir entre 130 et 180 M€.

Les dommages aux cultures agricoles, viticulture notamment, ne sont pas pris en compte dans cette estimation, qui ne porte que sur le périmètre du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles.

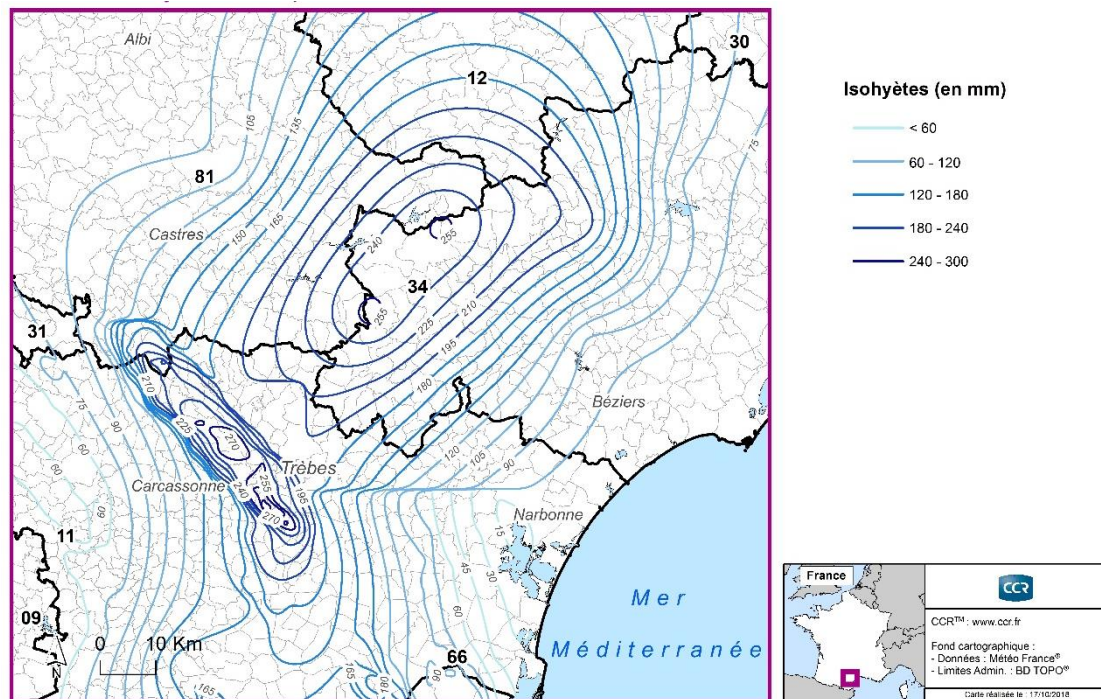
Contexte météorologique

Le Languedoc a connu un épisode méditerranéen particulièrement violent entre le 14 et 15 octobre 2018. Ce phénomène a donné lieu à d'importantes précipitations dans les départements de l'Aude (11), du Tarn (81) et de l'Hérault (34).

Pendant la même période, les perturbations post-Leslie ont touché la péninsule ibérique. Ce type d'ouragan extratropical touche l'ouest de l'Europe de manière relativement rare : Debbie en 1961, Faith en 1966, Fran en 1973, Vince en 2005 et Ophélie en 2017. Le lien avec cet événement méditerranéen reste difficile à prouver.

Les vigilances orange ont été activées pour ces départements le 14 octobre puis, la vigilance rouge a été émise pour le département de l'Aude le 15 octobre à 6h.

Figure 1 : Carte des isohyètes sur la période du 14 au 15 octobre 2018 sur le Languedoc (données : Météo France)



En termes de cumuls, plus de 200 mm de pluie au sud de la Montagne Noire, soit l'équivalent de trois mois de précipitations, ont été enregistrés selon Météo France. Le maximum a été atteint à Trèbes avec plus de 300 mm dont 244 mm en 6h. De forts cumuls ont également été observés sur la vallée de la Cesse dans le secteur de Mirepeisset. Dans l'Hérault (34), les précipitations se sont concentrées sur les reliefs du Haut-Languedoc avec plus de 360 mm à La Salvetat-sur-Agout ou encore plus de 290 mm à Saint-Gervais-sur-Mare.

Les précipitations horaires et journalières mesurées par Météo-France ont été couplées avec l'image radar Antilope des 14 et 15 octobre sur l'Aude pour produire la cartographie des isohyètes présentée ci-dessus (figure 1).

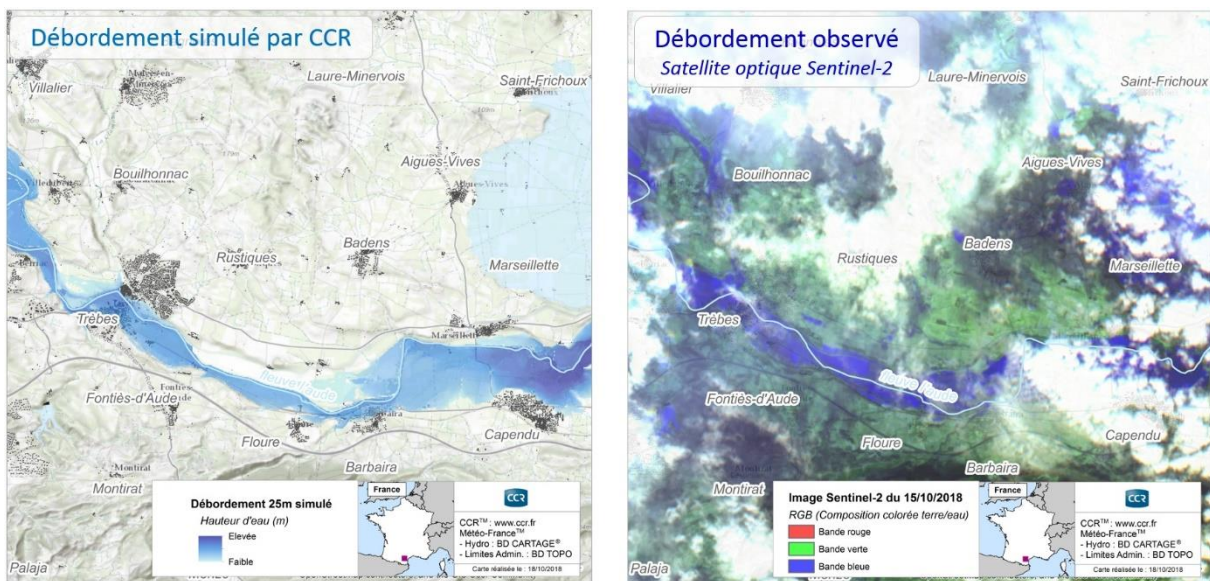
Conséquences hydrologiques

Suite à ces précipitations très intenses et très concentrées, les cours d'eau ont rapidement débordé. À Trèbes, la crue a été violente. Le niveau de l'Aude a crû de près de 7 mètres en un peu plus de 6 heures pour atteindre 7,68 m soit 27 cm seulement en dessous du niveau de l'évènement de référence, la crue du 25 octobre 1891.

Le 25 octobre 1891, un violent orage a frappé le Languedoc-Roussillon avec près de 300 mm de précipitations observées. Le Tet, le Tech et l'Aude ont débordé, occasionnant de violentes inondations. De nombreuses communes riveraines des cours d'eau ont été touchées, en particulier Narbonne, Perpignan et Carcassonne. À Limoux, les mouvements de terrains ont entraîné la destruction de plusieurs maisons occasionnant la mort d'une vingtaine de personnes. Au total, les dommages ont été estimés à l'époque à 17 millions de francs. Cette inondation a causé de nombreux dommages aux infrastructures et la destruction d'une grande partie des cultures.

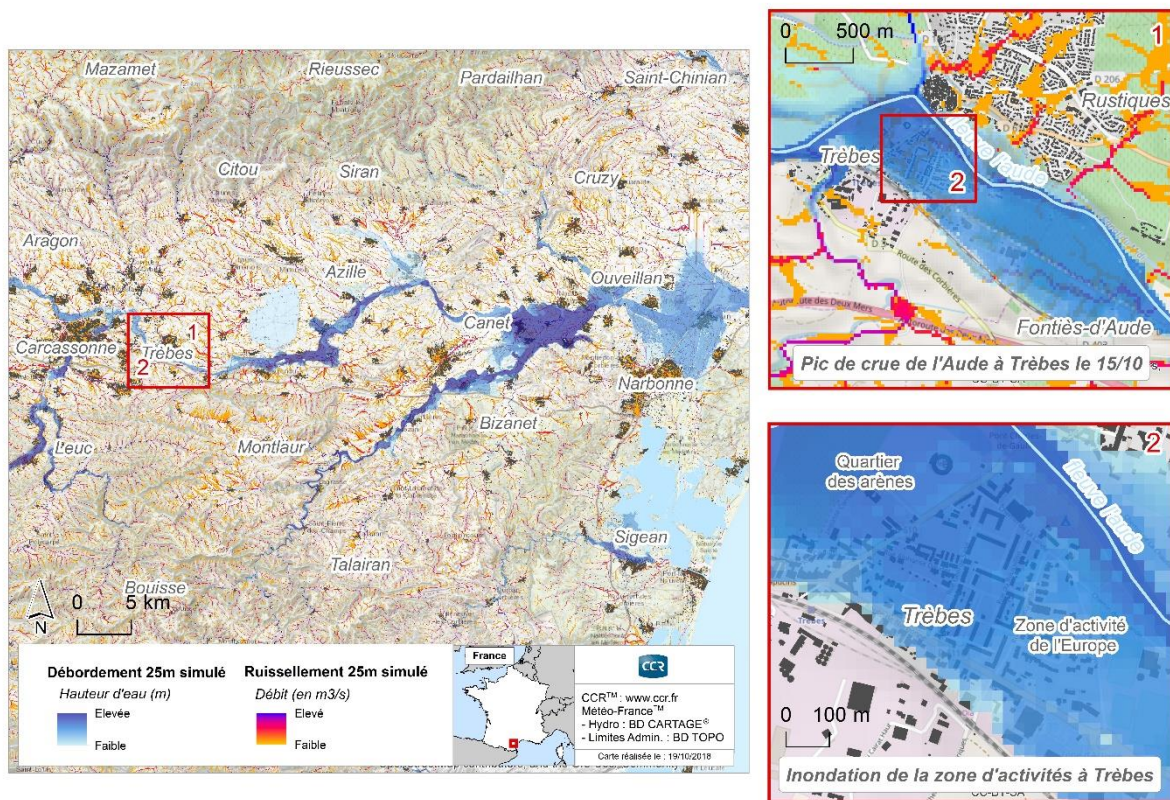
À partir des données de débits de Vigicrues et de précipitations de Météo France, CCR a simulé l'emprise de l'aléa et a ensuite analysé les images acquises par le satellite optique Sentinel-2. Comme le montre la figure 2, les résultats de la simulation de l'aléa sont cohérents avec le débordement observé le 15 octobre lors du pic de crue de l'Aude entre Trèbes et Capendu (11).

Figure 2 : Comparaison entre l'aléa simulé par CCR et les emprises observées sur l'imagerie satellite (dispositif ESA Copernicus)



La partie de la commune de Trèbes située dans le lit majeur de l'Aude, en particulier le quartier des Arènes, a été submergée par environ 3 mètres d'eau. Située à proximité, la zone d'activité de l'Europe a été inondée. La violence et la rapidité de l'inondation ont été à l'origine du décès de six personnes dans la commune.

Figure 3 : Cartographie de l'aléa inondation simulé par CCR



À Villegailhenc, commune située à 6 km de Carcassonne, la crue du Trapel a emporté le pont de la route D 118 coupant ainsi le village en deux. L'eau est montée jusqu'à 1,50 m dans les rues et dans les maisons. Au total, 650 maisons sur environ 850 ont été inondées. À Villalier, à proximité de Carcassonne, l'Orbiel est sorti de son lit pour inonder les quartiers de Cabagnol et de l'allée de l'Orbiel sous près de 2 mètres d'eau. Au total, une cinquantaine de logements ont été inondés.

À Carcassonne et à Narbonne, les deux grandes agglomérations du département, les dommages semblent être plus limités. À Carcassonne, le sous-sol de l'hôpital a été inondé et une partie de l'activité de l'établissement a été répartie sur d'autres sites. À Narbonne, les principales conséquences des inondations ont été l'interruption de plusieurs routes du centre-ville. Par ailleurs, de nombreuses communes audoises comme Conques-sur-Orbiel, Floure, Coursan, Villemoustaussou, Cuxac-d'Aude ou encore Raissac-d'Aude toutes riveraines de l'Orbiel, de la Cesse ou de l'Aude ont subi des dommages importants. Dans le département de l'Hérault, les dommages ont été moins significatifs. Parmi les communes touchées se trouve Olonzac où l'eau a atteint 50 cm dans les rues et les habitations. Dans les autres communes du bitterois, les fortes précipitations se sont traduites par l'inondation des routes à Vendres (34),



à Saint-Pons-de-Thomières (34). De même dans le Tarn (81), les dommages sont essentiellement liés à des routes inondées.

Les infrastructures routières ont été particulièrement touchées. Au total, près d'une cinquantaine de routes départementales et quatre ponts ont été coupés dans l'Aude d'après la préfecture. Le réseau ferroviaire a été en grande partie paralysé par l'inondation des voies. La ligne SNCF a ainsi été coupée entre Castelnaudary et Narbonne et entre Narbonne et Béziers.

Dans l'Aude et l'Hérault, jusqu'à 10 000 foyers ont été privés d'électricité (3000 pour l'Hérault et 7000 pour l'Aude). L'accès à l'eau potable a été compromis pour près de 10 000 personnes. Outre les conséquences sur le bâti et les infrastructures, les inondations ont recouvert une grande partie des cultures de la région en particulier les vignes.

Par sa violence et son caractère nocturne, l'inondation a été à l'origine de 14 décès et de nombreux blessés (source : Préfecture de l'Aude).

Le montant des dommages assurés au titre du régime Cat Nat a été estimé en modélisant l'aléa et ses conséquences sur un portefeuille « marché » représentant l'ensemble des risques assurés en 2018 (particuliers, professionnels, bâtiments agricoles, industries et parc automobile). Les aléas simulés sont à la fois le débordement et le ruissellement.

Selon la modélisation effectuée, le montant des dommages assurés devrait s'établir entre 130 et 180 M€.

Les dommages aux cultures agricoles, viticulture notamment, ne sont pas pris en compte dans cette estimation, qui ne porte que sur le périmètre du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles.

Sources

Le Midi Libre, L'Indépendant, France Info, CatNat.net, Predict, Météo France, La Chaîne Météo, Préfecture de l'Aude, Vigicrues

Département analyse et modélisation risques Cat – Direction des Réassurances et Fonds Publics

CCR

19 octobre 2018